

sandweiler@csv.lu

Administration communale de Sandweiler A l'attention du Collège échevinal 18, rue Principale L-5240 Sandweiler

Sandweiler, le 21 décembre 2023

Concerne : amendement au budget intial 2024, point 5 sur l'ordre du jour du conseil communal du 21.12.2023

Madame la Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins,

Conformément à l'article 10 du règlement d'ordre intérieur, les conseillers sous-mentionnés proposent un amendement au budget initial 2024, point 5 de l'ordre du jour, aux fins de discussion et vote.

- Point 4/120/221311/24010, "Modernisation du bâtiment de la mairie à Sandweiler"
 Suite aux explications des conseil échevinal dans la séance du conseil communal du 14.12.2023, nous proposons d'adapter le libellé comme suit :
 - « GOCL Modernisation du bâtiment de la mairie à Sandweiler Crédit de démarrage Frais d'études dans le cadre d'une rénovation énergétique avec une isolation de façade, remplacement des fenêtres et nouvelle toiture. »
- Nous proposons d'ajouter un poste supplémentaire de 40.000€ au budget extraordinaire ayant comme libellé :
 - « Acquisition des équipements nécessaires à la transmission en directe des réunions du conseil communal via Internet (Streaming) »

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Madame, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Romain DUMONG Conseiller Jean LEMMER Conseiller Simone MASSARD-STITZ Conseillère